



Bac Pro Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés

Lien France Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38878/>

UFA BAUDIMONT - ARRAS

CODE RNCP

38878

CERTIFICATEUR

MINISTRE DE
L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
JEUNESSE

DATE DE
PUBLICATION DE LA
FICHE

22/04/2024

DATE D'ÉCHÉANCE
DE
L'ENREGISTREMENT

31/08/2029

• PUBLIC

Être âgé.e de plus de 15 ans et de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

• PRÉREQUIS

Entrée en 2nde : Après une classe de 3ème générale

Entrée en 1ère : Après avoir validé un CAP ou après une seconde générale ou professionnelle

Entrée en terminale : après avoir suivi un cursus de 2nde et 1ère

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance. Accès via AFELNET

Début de la formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de mettre en œuvre et d'intervenir sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'Energie électrique,

Il sera amené à gérer des activités liées à la

Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,

Réalisation

Mise en service

Maintenance

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le bac pro MELEC atteste un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire de s'insérer professionnellement, poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure, évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Le Bac Pro a pour objectif l'insertion professionnelle en tant qu'électricien.ne, électrotechnicien.ne, installateur.trice, technicien.ne.

Poursuite possible en BTS ATI



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports Théoriques et pratiques – Enseignement général et Professionnel – Mise en situation professionnelle

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

sur contrôle ponctuel

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 16

• DURÉE DE LA FORMATION

1850 heures en centre échelonnées sur 36 mois

Alternance possible en mixité de parcours à partir de l'année de seconde

• PROGRAMME

U2 – Préparation d'une opération

U3 – Réalisation d'une installation

U32 – Livraison d'une installation

U33 – Dépannage d'une installation

U34 – Economie Gestion

U35 – Prévention santé environnement

U11 – Mathématiques

U12 – Sciences Physiques et chimiques

U4 – Langues

U51 - Français

U52 – Histoire Géographie et Enseignement moral et civique

U6 – Arts appliqués

U7 – Education Physique et Sportive

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation 8864 € 00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande

• ENTREPRISES

Secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Réseaux (production, stockage, connexion des réseaux, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique)

Infrastructures (aménagements routiers, urbains, des transports réseaux de communication)

Quartiers, zones d'activité, écoquartiers connectés

Bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels (domotique, VDI, automatismes, équipements techniques)

Industrie (distribution et gestion de l'énergie liées au procédé, équipements industriels, industries connectées et cyber sécurisées)

Systèmes énergétiques autonomes et embarqués

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

2024

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études
66,66%	20,00%	100,00%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux d'insertion professionnelle en lien	* NC Non Concerné * Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action
0,00%	0,00%	

• VALEUR AJOUTÉE:

Accompagnement , sécurisation des parcours, passerelle formation initiale et apprentissage

Participation aux évènements du territoire

Projets pédagogiques

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573

62008 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN RELATION

SERVICE DÉVELOPPEMENT

SERVICE DÉVELOPPEMENTF

UFA BAUDIMONT

DU CFA :

Julie LECLERCQ

Katia SAUS

Quentin LEGROS